

## ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

## DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

## – DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION –

## Règle 18ter.1)

I. Office qui envoie la déclaration: <b>SERVICE FÉDÉRAL POUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, LES BREVETS ET LES MARQUES (ROSPATENT)</b> <b>30-1, Berejkovskaya nab., 125993, Moscou, G-59, GSP-3, Fédération de Russie</b> <b>Télécopie: (495) 243-3337 / téléphone: (495) 240-33-39</b>
II. Numéro de l'enregistrement international: <b>1253758</b>
III. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international): <b>WSC a. s.</b>
IV. Reproduction de la marque:  <b>FISHERFIELD</b>
V. La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés: <b>Cl. 03: "Nécessaires de cosmétique; étuis pour rouges à lèvres; produits pour parfumer le linge; pots-pourris odorants; autocollants de stylisme ongulaire; cosmétiques; produits cosmétiques pour les soins de la peau; produits de toilette; parfums; eaux de toilette; déodorants (parfumerie); eaux de senteur; préparations de lavage pour la toilette intime, déodorantes ou pour l'hygiène; savons; savonnettes; savons désodorisants; crèmes cosmétiques; lotions à usage cosmétique; laits de toilette; préparations cosmétiques pour le bain; sels pour le bain non à usage médical; shampooings; brillants à lèvres; fards; produits de démaquillage; laques pour les ongles; serviettes imprégnées de lotions cosmétiques; bains de bouche non à usage médical; lotions capillaires; huiles à usage cosmétique; huiles étherées; préparations cosmétiques pour le bronzage de la peau."</b> <b>Cl. 09: "Lunettes de soleil; lunettes de sport; lunettes (optique); cordons de pince-nez; étuis à lunettes; casques à écouteurs; aimants décoratifs (magnets); casques de protection pour le sport; publications électroniques téléchargeables; fichiers d'images téléchargeables; enseignes lumineuses; tubes lumineux pour la publicité; ordinateurs; programmes d'ordinateurs (logiciels téléchargeables)."</b> <b>Cl. 14: "Bijouterie de fantaisie; bijoux y compris bijoux de fantaisie et bijoux de fantaisie en matière plastique; parures (bijouterie); boucles d'oreilles; chaînes (bijouterie); colliers (bijouterie); breloques; bagues (bijouterie); bracelets (bijouterie); porte-clefs de fantaisie; montres; montres-bracelets; chaînes de montres; broches (bijouterie); articles de bijouterie; médaillons (bijouterie); amulettes (bijouterie); perles (bijouterie); parures d'ambre jaune; ornements en jais; bijoux en cloisonné; coffrets à bijoux (écrins ou boîtes); boutons de manchettes; fixe-cravates; épingles de parure; pierres précieuses; strass; argent brut ou battu; filés de métaux précieux (bijouterie); métaux précieux bruts ou mi-ouvrés; pierres fines; chronographes (montres); chronomètres."</b> <b>Cl. 18: "Cuir brut ou mi-ouvré; imitations de cuir; moleskine (imitation du cuir);</b>

**cordons en cuir; sacs à main; bourses de mailles; bourses; étuis pour clés; porte-cartes (portefeilles); porte-cartes de crédit (portefeilles); serviettes (maroquinerie); serviettes d'écoliers; sacs à provisions; sacs à dos; valises; mallettes; coffres de voyage; mallettes pour documents; coffrets destinés à contenir des articles de toilette dits "vanity cases"; portefeuilles; sacs de campeurs; sacoches à outils vides; sacs de sport; sacs; sacs à roulettes; sacs de voyage; trousse de voyage (maroquinerie); sacs de plage; sacs-housses pour vêtements pour le voyage; gibecières; lanières de cuir; parapluies; fourreaux de parapluies; parasols; fourrures (peaux d'animaux); muselières; colliers pour animaux; bandoulières (courroies) en cuir; sachets (enveloppes, pochettes) en cuir pour l'emballage; boîtes en fibre vulcanisée; boîtes en cuir ou en carton-cuir; articles de sellerie; cannes."**

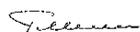
**Cl. 25: "Vêtements; chaussures; coiffures (chapellerie); vêtements confectionnés; robes; robes-chasubles; costumes; vestes; pardessus; manteaux; paletots; vareuses; parkas; pèlerines; ponchos; jupes; jupes-shorts; pantalons; écharpes; cravates; chemises; chemisettes; habits; vêtements de dessus; guêtres; jambières; leggings (pantalons); tee-shirts; maillots de sport; vêtements de gymnastique; gilets (maillots de corps); débardeurs de sport; habillement pour cyclistes; costumes de plage; maillots de bain; sous-vêtements; soutiens-gorge; combinaisons (sous-vêtements); jupons; body (justaucorps); jarrettières; caleçons (courts); pyjamas; culottes (sous-vêtements); culottes pour bébés; camisoles; robes de chambre; chandails; pull-overs; tricots (vêtements); layettes; souliers; chaussures de sport; bottes; brodequins; souliers de sport; souliers de gymnastique; pantoufles; sandales; sabots (chaussures); chaussures de plage; espadrilles; ferrures de chaussures; bas; collants; chaussettes; ceintures (habillement); ceintures porte-monnaie (habillement); fourrures (vêtements); bandeaux pour la tête (habillement); bonnets; visières (chapellerie); calottes; casquettes à visière de base-ball; couvre-oreilles (habillement); chapeaux; vêtements en cuir; vêtements en imitations du cuir; habillement pour automobilistes; vêtements imperméables; combinaisons (vêtements); bandanas (foulards); lavallières; étoles (fourrures); pochettes (habillement); poches de vêtements; gants (habillement); manchons (habillement); gants de ski; mitaines."**

**Cl. 26: "Articles décoratifs pour la chevelure; pinces à cheveux (barrettes); épingles à cheveux; broches (accessoires d'habillement); fleurs artificielles; jabots (dentelles); ruches (habillement); boucles (accessoires d'habillement); fermoirs de ceintures; agrafes pour chaussures; parures pour chaussures (non en métaux précieux); plumes d'oiseaux (accessoires d'habillement); pompons; chiffres pour marquer le linge; chiffres ou lettres pour marquer le linge; épaulettes pour vêtements; broderies; pièces collables à chaud pour l'ornement d'articles textiles (mercerie); motifs à appliquer (mercerie); cordelières (cordons); boutons; crochets (mercerie); oeillets pour vêtements; épingles autres qu'articles de bijouterie; insignes non en métaux précieux."**

**Cl. 35: "Services de vente au détail et en gros de produits cités dans les classes 3, 9, 14, 18, 25 et 26, notamment de vêtements, de chaussures, de chapellerie, de bijouterie de fantaisie, de lunettes de soleil, de ceintures, de sacs à main, de bourses, de sacs, de cosmétiques, d'articles décoratifs pour vêtements; services de vente au détail et en gros de produits cités dans les classes 3, 9, 14, 18, 25 et 26, notamment de vêtements, de chaussures, de chapellerie, de bijouterie de fantaisie, de lunettes de soleil, de ceintures, de sacs à main, de bourses, de sacs, de cosmétiques, d'articles décoratifs pour vêtements fournis par l'intermédiaire de l'Internet ou par l'intermédiaire de catalogues; services d'agences d'import-export; analyse du prix de revient; estimation en affaires commerciales; services de comparaison de prix; administration commerciale de licences de produits et de services de tiers; services d'approvisionnement pour des tiers (achat de produits et de services pour d'autres entreprises); promotion des ventes pour des tiers; distribution de matériel publicitaire (tracts, prospectus, imprimés, échantillons); relations publiques; publicité; diffusion d'annonces publicitaires; publicité en ligne sur un réseau informatique; location de temps publicitaire sur tout moyen de communication; mise en pages à buts publicitaires; publication de textes publicitaires; recrutement de personnel; publicité par correspondance; marketing; investigations pour affaires; démonstration de**

**produits; services de mannequins à des fins publicitaires ou de promotion des ventes; organisation de défilés de mode à des fins promotionnelles; organisation d'expositions à buts commerciaux ou de publicité; organisation de foires à buts commerciaux ou de publicité; présentation de produits sur tout moyen de communication pour la vente au détail; affichage; location d'espaces publicitaires; location de matériel publicitaire; publicité radiophonique; publicité télévisée; production de films publicitaires; recherche de données dans des fichiers informatiques pour des tiers; informations et conseils commerciaux aux consommateurs; consultation professionnelle d'affaires; gestion de fichiers informatiques; traitement administratif de commandes d'achats; compilation d'informations dans des bases de données informatiques; systématisation d'informations dans des bases de données informatiques; informations d'affaires; décoration de vitrines; location de stands de vente; fourniture de conseils et d'informations concernant les services précités par l'intermédiaire de média de communication, de messagerie électronique, de messages SMS, de réseaux d'ordinateurs et d'Internet ou verbalement."**

VI. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration:



**Dr. Grigoriy Ivliev**

**Directeur général**

VII. Date: **15/06/2016**